



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 28 mai 2018

Présentation à Mounir MAHJOUBI, Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, du rapport final et de la plateforme en ligne de la stratégie pour un numérique inclusif.

La transformation numérique ne revêt pas qu'un enjeu technologique, c'est aussi un enjeu social et culturel.

La réussite d'un plan de transformation dépend de la capacité de chacun à s'appropriier les nouveaux usages. Et cela ne doit pas être réservé aux plus agiles, ni aux plus favorisés. « *Nous devons aider chacun à gagner en autonomie et à profiter des opportunités qu'offre le numérique. Aider chacun en étant à ses côtés ou en l'orientant vers des ateliers de formation pour acquérir les fondamentaux ou monter en compétences numériques.* » Mounir MAHJOUBI

Quelques chiffres clés :

- 12% des Français ne se connectent jamais à Internet et 20% des internautes ne se sentent pas à l'aise pour l'utiliser
- 40% des Français se disent inquiets à l'idée de devoir réaliser des démarches administratives et fiscales en ligne
- 52% des Français déclarent ne pas profiter assez des opportunités offertes par les technologies dans leur vie quotidienne
- 76% des Français se disent prêts à adopter des nouvelles technologies dont les deux tiers progressivement

4 groupes de travail ont été missionnés en Décembre 2017 pour réaliser un état des lieux et des recommandations quant à : l'identification et l'orientation des publics, la structuration de l'offre, la consolidation économique, les modèles de gouvernance.

Ils ont mené une concertation en ligne, organisé **76 réunions** de travail, auditionné **150 structures** pour concerter l'ensemble des acteurs concernés par les enjeux d'inclusion numérique : les collectivités territoriales, les acteurs de la médiation numérique, les opérateurs de service publics, les acteurs privés, les travailleurs sociaux et associations caritatives. 25 ateliers ont été organisés à l'initiative d'acteurs locaux, institutionnels ou non, de Guéret à Lille en passant par Moulins, Lyon et Dijon, Orléans et Clermont-Ferrand.

Ce travail a permis la création d'une plateforme en ligne, pour aider au déploiement dans les territoires de la stratégie par l'agrégation de ressources, outils et bonnes pratiques.
Lien vers le site : inclusion.societenumerique.gouv.fr

Une stratégie qui s'appuie sur 6 piliers :

1. **adopter une démarche collective et convaincre de l'importance de l'inclusion numérique** : seul gage de la réussite, la mobilisation et la coordination de toutes les parties prenantes (État, collectivités, acteurs locaux, entreprises privées, etc.) impliquent une sensibilisation aux enjeux à tous niveaux. Une cartographie des acteurs à mobiliser est disponible sur la plateforme. Des guides de sensibilisation vont prochainement l'enrichir.

2. **être au service des usagers** et aider chaque personne en contact avec des publics à les accompagner et à les faire monter en compétence : des guides d'accompagnement et des outils de diagnostic sont mis à disposition avec le concours des associations parties prenantes de la stratégie

Lien vers le site : kit-inclusion.societenumerique.gouv.fr

3. **révéler les lieux de médiation numérique** et les aider à se structurer pour leur **donner des capacités supplémentaires** : une mise à jour du recensement des lieux sera proposée sur la base d'un référentiel de qualité de services. Il sera co-construit avec les remontées des collectivités.

4. **mieux mobiliser les financements disponibles** : une cartographie présentera les fonds activables dès à présent en attente de **la création d'un fonds de soutien pour l'inclusion numérique** prochainement annoncé.

5. **soutenir la méthode dans tous les territoires** : un kit d'animation des ateliers à réaliser dans les territoires pour mettre en place les étapes essentielles de la stratégie sera disponible pour tous.

6. Mettre en place un **événement national** dédié à l'inclusion et aux cultures numériques.

Enfin, chaque collectivité sera invitée à documenter ses initiatives et bonnes pratiques pour inspirer les autres.

L'objectif est de créer les conditions de l'émergence des forces dans les territoires au service de l'inclusion numérique, de réunir les acteurs déjà sensibilisés pour faire passer à l'échelle les initiatives. La clef de la réussite est celle de la collaboration et de la mutualisation entre collectivités, État, associations, entreprises privées.

La dynamique collective va se poursuivre.

Retrouvez le rapport ici : <https://rapport-inclusion.societenumerique.gouv.fr/>

Contacts :

Maëlle CHARREAU - cheffe de cabinet chargée de la communication et du parlement
presse@numerique.gouv.fr
01 42 75 77 22